



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



PROGRAMME DE GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT DANS LE TCHAD SAHELIEN

GERTS



RAPPORT D'AVANCEMENT

Pour la période du 01 décembre 2018 au 30 Novembre 2019

(année 1 de la phase III)



Mis en œuvre par



Table des matières

1 Liste des abréviations	3
2 Fiche de projet	4
3 Résumé exécutif	5
4 Introduction	7
5 Résumé des résultats par effet	10
5.1 Résultats de l'effet 1.....	10
5.1.1 Résultats par indicateur.....	10
5.1.2 Extrants liés à l'effet 1.....	12
5.1.3 Résultats obtenus dans l'effet 1.....	14
5.1.4 Réalisation de l'effet 1.....	15
5.2 Résultats de l'effet 2.....	18
5.2.1 Résultats par indicateur.....	18
5.2.2 Extrants liés à l'effet 2.....	20
5.2.3 Résultats obtenus dans l'effet 2.....	22
5.2.4 Réalisation de l'effet 2.....	24
5.3 Résultats de l'effet 3.....	25
5.3.1 Résultats par indicateur.....	25
5.3.2 Extrants liés à l'effet 3.....	26
5.3.3 Résultats obtenus dans l'effet 3.....	28
5.3.4 Réalisation de l'effet 3.....	29
5.4 Thèmes transversaux.....	30
5.4.1 Genre et populations vulnérables.....	30
5.4.2 Gouvernance locale.....	31
6 Vie associative	32
6.1 Comité de Pilotage et Comité Technique.....	32
6.2 Coordination avec d'autres acteurs de développement.....	32
6.2.1 Réunion de coordination humanitaire et de sous cluster sécurité alimentaire.....	32
6.2.2 Rencontre avec d'autres partenaires.....	32
6.2.3 Mission de l'AFD.....	33
7 Gestion administrative et audits	34
7.1 Gestion des ressources humaines.....	34
7.2 Audit.....	35
8 Leçons apprises et défis	36
8.1 Leçons apprises.....	36
8.2 Les difficultés.....	36
8.3 Les principaux défis.....	36
8.4 Pérennisation du projet et transfert de compétences.....	37
9 Autres remarques	37
10 Liste des annexes	38

1 Liste des abréviations

Abréviations	Explication
2ID	Ingénierie Innovation Développement (Ingénieurs – Conseils)
ACTED	Agence d'aide à la Coopération Technique et au Développement
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
CDA	Comité Départemental d'Action
CHF	Franc Suisse
CL	Convention Locale
CPA	Comité Provincial d'Action
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
EE	Ennedi Est
EO	Ennedi Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
F CFA	Franc de la Coopération Française en Afrique
GERTS	Gestion des Eaux de Ruissellement dans le Tchad Sahélien
GGO	Groupement de Gestion des Ouvrages
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GIZ- InS	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – International Services
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IN3SI	Institut National Supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARIIS	Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel
PDL	Plan de Développement Local
PND	Plan National de Développement
PREPAS	Programme de Renforcement de l'Elevage Pastoral
ProDoc	Document de Projet
PROFISEM	Programme d'Opérationnalisation de la Filière Semencière au Tchad
SABV	Schéma d'Aménagement des Bassins Versants
STE	Services Techniques de l'Etat
TN	Terrain Naturel
VB	Valeur de Base
VC	Valeur Cible
VR	Valeur de Référence
WF	Wadi-Fira

2 Fiche de projet

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH International Services (GIZ InS) Programme Gestion des Eaux de Ruissellement dans le Tchad Sahélien (GERTS) Rue Santana - Quartier Hay-Al Matar N° 923 Abéché B. P. 123 N'Djaména – TCHAD M: +235 65381444 / 91060292 Web : http://www.giz.de			
Objectif général	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations des régions d'intervention du programme (Batha, Ennedi Est, Ennedi Ouest et Wadi-Fira).		
Effets (outcomes, objectifs spécifiques)	Effet 1 : Les populations et les autorités locales assurent une gestion durable et concertée des vallées aménagées par des seuils d'épandage. Effet 2 : Les producteurs agricoles et les éleveurs - notamment les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables - exploitent de manière durable et économique les espaces aménagés par des seuils d'épandage. Effet 3 : L'approche d'aménagement des bas-fonds par les seuils d'épandage est connue, promue et mise à l'échelle avec l'appui d'institutions et d'organisations publiques et privées.		
Sources de financement : Proportions :	DDC 33%	AFD 67%	
Durée de la phase du programme 1.12.2018 – 30.11.2022		Période du rapport annuel 1.12.2018 – 30.11.2019	
Budget total	17 701 500,00 CHF	Budget prévu pour la période	2 838 383,50 CHF
	15 148 957,52 EUR		2 610 972,21 EUR
	9 937 064 727,95 CFA		1 712 685 500,56 CFA
Budget dépensé dans la période			2 022 994,86 CHF
			1 860 912,51 EUR
			1 220 678 588,5 CFA
* Taux de change du 23/01/2020 : 1 CHF= 0.91988 (site web) : http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/infoeuro/index_de.cfm			
Partenaires d'exécution : Bureau d'Etudes, Organisations Non Gouvernementales (ONG) , Entreprises, Groupements d'Intérêt Économique (GIE), Fournisseurs, etc			
Autres partenaires nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement ▪ Ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles ▪ Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche ▪ Ministère de l'Élevage et des Productions Animales 	Autres partenaires internationaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme alimentaire mondial (PAM) ▪ L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ▪ Le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires (OCHA) ▪ Le programme d'opérationnalisation de la filière semencière au Tchad (PROFISEM) financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse et mis en œuvre par GIZ InS ▪ Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)
Coordinateur de programme	Cletus DEGBOEVI E: cletus.degboevi@giz.de	Nombre du personnel	Siège 3 Expatrié 3 National 19

3 Résumé exécutif

Le présent rapport d'avancement couvre la période du 1^{er} décembre 2018 au 30 Novembre 2019, correspondant à l'année I de la phase III. Cette phase s'étend sur quatre années et est partie intégrante de la durée globale du Programme de Gestion des Eaux de Ruissellement dans le Tchad Sahélien (GERTS) ayant débuté en août 2012 pour 10 ans.

Cette année s'est caractérisée par les travaux de préparation des activités à mener sur le terrain ainsi que par les processus administratifs et logistiques sous-jacents aux activités prévues pour la phase. Les activités à mener sur le terrain se rapportent aux deux principaux axes d'intervention, à savoir la construction des seuils d'épandage et l'accompagnement des bénéficiaires en vue de valoriser les acquis du programme.

➤ **Dans le domaine de la construction des seuils d'épandage**

Les résultats des études de faisabilité technique conduites par le bureau d'études « Ingénierie Innovation Développement » (2ID) en octobre et novembre 2018 ont été analysés par l'équipe du projet en avril 2019. Ces études portaient sur 19 seuils, dont 15 seront construits au premier semestre de la deuxième année de mise en œuvre. De plus, la base de données des entreprises, des bureaux d'études, des Groupements d'Intérêt Économique (GIE) et fournisseurs compétents pour ce type de construction a pu être constituée à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt. La préparation des travaux s'est poursuivie par le lancement des appels d'offres pour la sélection des entreprises, des GIE et des bureaux d'études afin de lancer la première campagne de construction des seuils reportée au premier semestre de l'année II.

Cette première année a été aussi mise à profit pour préparer la seconde phase des études techniques approfondies dédiées à la construction de nouveaux seuils d'épandage.

➤ **Dans le domaine de l'accompagnement des bénéficiaires**

Dans le volet accompagnement, une passation de marchés a permis d'attribuer le contrat à 3 Organisations Non gouvernementales (ONG) pour l'appui à l'élaboration des conventions locales dans les vallées de Chine, Nohi, Chibi, Birdougoul et Toukou (Ennedi Est). Par ailleurs, une autre procédure a aussi permis de retenir une ONG pour la mise en place d'un Schéma d'Aménagement des Bassins Versants (SABV) dans la vallée d'Amdabouka (Batha Est). De plus, il convient de noter que le processus pour la redynamisation des anciens Groupement de Gestion des Ouvrages (GGO) entamé en février 2019 avec 5 ONG suit son cours.

En ce qui concerne le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires, 4 groupements de producteurs issus de la dernière tranche d'appui en kits de production de la phase II, dont 2 provenant de la vallée d'Aka et les 2 autres de la vallée d'Amsouyoufa, ont été formés aux techniques de production des plants. De même, un groupement de producteurs de la vallée d'Aka ayant bénéficié de kits de transformation des produits agricoles a reçu la formation dans ledit domaine. Grâce à cet appui, les producteurs bénéficiaires composés de jeunes (de 18 à 35 ans), femmes et hommes ont pu commencer la production et la transformation de produits agricoles. En outre, pour assurer la bonne gestion des fonds d'entretien des ouvrages et des biens des communautés, 3 GGO originaires des vallées de Kabaré, d'Amsouyoufa et d'Adreyté ont été formés à la sécurisation des fonds et à la gestion interne de conflits. Au second semestre, une formation sur les itinéraires techniques de cultures a eu lieu dans les 4 vallées du Batha Est, au profit de 241 producteurs dont 118 femmes.

En matière d'équipements, 25 groupements des vallées du Batha Est ont été appuyés en kits d'irrigation. L'identification des producteurs pour les équipements de transformation a débuté au second semestre et se poursuivra ces prochains mois.

La sensibilisation (se déclinant sous forme d'assemblée générale et de production théâtrale) à la gestion des espaces aménagés ainsi que l'organisation des GGO pour une meilleure gestion des ouvrages a suscité l'engouement des populations pour une valorisation des surfaces récupérées.

Au niveau des activités connexes, les ateliers de lancement officiel de la phase III ont été réalisés dans les chefs-lieux des 4 provinces des zones d'intervention du programme (Ennedi Est, Ennedi Ouest, Batha et le Wadi-Fira). La dernière réunion du Comité de Pilotage de la phase II s'est tenue le 16 mai 2019 à N'Djamena. Cette réunion était axée sur le bilan de la phase II et la planification de la phase III. Le Comité technique, quant à lui, s'est réuni le 2 août pour examiner la planification opérationnelle et financière du second semestre de l'année I de la phase III.

Sur le plan des ressources humaines, l'équipe s'est agrandie avec le recrutement de personnel supplémentaire selon l'organigramme prévalent pour cette phase III. Les locaux des 3 antennes (Oumhadjer, Biltine et Kalait) ayant été rapidement mis en place, les assistants de terrain ont pu être opérationnels fin mai 2019. L'équipement automobile a été renforcé par l'achat des 4 véhicules et de 3 motos.

S'agissant des aspects budgétaires, après un an de mise en œuvre, le montant des dépenses et engagements s'élève à 2 022 994,86 CHF soit 1 860 912,51 Euro équivalent à 1 220 678 588,5 FCFA représentant 71,27 % du budget annuel.

4 Introduction

Dans la continuité des phases I et II, le programme GERTS a lancé sa phase III de mise en œuvre le 1^{er} décembre 2018. En vue d'informer les autorités tchadiennes et les bénéficiaires, des ateliers de lancement ont été organisés dans les 4 chefs-lieux des provinces (Am-Djarass, Fada, Biltine et Oum-hadjer) situées dans la zone d'intervention.

La logique d'intervention du programme continue à s'inscrire dans la lignée des orientations nationales, à savoir le Plan National de Développement (PND, 2013-2015) et des plans quinquennaux dont l'exécution successive (2017-2021, 2022-2026 ; 2027-2030) ambitionne la réalisation de la « *Vision 2030, le Tchad que nous voulons* ». De même, le Programme incarne plus que jamais les orientations de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) suisse et de l'Agence Française de Développement (AFD) dans leurs stratégies de coopération au Tchad, dont l'un des buts premiers consiste à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers des systèmes agro-pastoraux durables.

En effet, même si une réorientation des objectifs (cf. fiche de projet ci-dessus) a pu être constatée dans la conceptualisation de cette phase, le résultat final ambitionné reste le même, à savoir la sécurité alimentaire. L'approche intégrée du Programme marquée par des aspects techniques et sociaux reste inchangée et se décline comme suit :

- **Une intervention environnementale-technique comprenant :**
 - Une réhabilitation des bas-fonds dégradés par la construction de seuils d'épandage et de mesures antiérosives ;
 - Des formations en techniques agricoles améliorées et à l'intensification des cultures ;
 - Des formations techniques à l'aide de chantiers-écoles et de l'approche « on-the-job training ».

- **Une intervention sociale comprenant :**
 - La mise en place de conventions locales dans un processus inclusif et participatif ;
 - La mise en place et l'accompagnement des GGO ;
 - La participation des communautés selon des schémas directeurs d'aménagement (long-terme).

L'aménagement des vallées par la construction de seuils d'épandage et la réalisation de mesures antiérosives sont toujours au centre de la stratégie opérationnelle. Cela permet de restaurer et de valoriser des terres à des fins agricoles et pastorales dans les vallées de la zone d'intervention (cf. annexe 1, carte de la zone d'intervention). Il convient de noter cependant que cette phase met davantage l'accent sur la valorisation des terres, l'appropriation et la pérennisation des acquis du programme. La redynamisation des anciens GGO, par exemple, constitue un élément déterminant de cette phase afin de préparer au mieux la relève du programme.

Dans cet esprit de continuité, les partenaires de mise en œuvre également bénéficiaires d'un appui de renforcement de capacités sont les suivants :

- Les bureaux d'études tchadiens, sollicités pour les études techniques préliminaires et le suivi des travaux de construction des seuils,
- Les entreprises et les GIE qui interviennent dans la construction des seuils,
- Les ONG qui interviennent dans l'accompagnement des populations bénéficiaires,
- Les autorités administratives et traditionnelles qui sont des interlocuteurs essentiels entre le programme et les populations afin d'assurer une intervention de qualité et une collaboration avec la population locale,
- Les services techniques de l'Etat (STE), notamment les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau et de l'environnement qui sont sollicités par le programme pour des questions techniques selon leurs compétences pour l'exécution et le suivi des activités.

Dans le cadre de la synergie avec d'autres projets recommandés par les bailleurs et en vue d'éviter des doublons d'actions et de se compléter dans une même zone d'intervention, le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) intervenant dans la construction de seuils d'épandage et l'accompagnement des producteurs dans la Province du Wadi Fira a établi un partenariat avec le Programme GERTS. Dans ce contexte, il prendra en compte la réhabilitation de quelques seuils construits par le Programme dans les vallées de Talat, Baïbor, Kokondol et Doukour. Par ailleurs, le programme GERTS maintient d'étroites relations avec les partenaires techniques et financiers sur place. Le programme a été représenté à deux missions organisées par le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) : à la mission Nexus_Humanitaire Développement effectuée dans la zone de Biltine du 15 au 17 mai 2019 et à celle conduite à Kalaït et Fada 9 au 18 septembre pour l'évaluation des conséquences de l'inondation ayant touché la province de l'Ennedi Ouest en août 2019. De manière générale, le programme continue à participer aux réunions mensuelles de coordination des ONG organisées également par OCHA favorisant le partage d'informations sur les activités et la sécurité au niveau provincial et à celles du sous-cluster *sécurité alimentaire* organisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

La volonté de créer une synergie d'action avec différents projets/programmes reste aussi d'actualité :

- Ainsi, le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) géré par l'Etat tchadien intervenant dans la même zone que GERTS a émis l'idée d'un partenariat. Cette collaboration consisterait en une prise en charge par PARIIS de la réhabilitation de quelques seuils d'épandage construits par GERTS et en l'accompagnement des bénéficiaires dans la valorisation des surfaces dans la province du Wadi-Fira.
- Avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires d'exécution (SECADEV, ADES, ECOCITOYEN et APLFT), les discussions portant sur le développement de synergies dans le cadre de mise en œuvre du Projet Appui à la Régénération Naturelle de l'Ecosystème à l'Est se poursuivent. Il s'agit d'un projet à volet humanitaire géré par le Bureau HCR de Guéreda et d'Iriba. L'intervention de GERTS impliquerait la construction de seuils d'épandage pour un aménagement des vallées ciblées. Les effets profiteraient d'une part aux réfugiés via le développement de cultures maraichères et d'autre part à la régénération naturelle assistée des écosystèmes sahéliens dans ces vallées aménagées.

Pour ce qui relève des synergies avec les programmes financés par la Confédération Suisse, le programme travaille en étroite collaboration avec :

- Le Programme d'Opérationnalisation de la Filière Semencière au Tchad (PROFISEM) qui appuie les producteurs dans la production des semences améliorées dans les vallées aménagées. Ceci permet aux autres producteurs agricoles de s'approvisionner en semences de bonne qualité à l'échelle locale ;
- Le Programme de Renforcement de l'Elevage Pastoral (PREPAS) qui intervient dans la construction de puits pastoraux et de soins animaux qui ne relèvent pas du domaine d'intervention du programme GERTS. Cependant les seuils construits par GERTS facilitent la remontée de l'eau dans ces puits pastoraux (notamment dans la vallée de Kouchan). De même, les deux programmes soutiennent conjointement la redynamisation des comités provinciaux d'action (CPA) et des comités départementaux d'action (CDA) par le biais d'un fonds d'appui dédié aux organisations logées au PREPAS.

En termes d'hypothèses et de risques, la zone d'intervention a connu certains incidents d'insécurité notamment des conflits intercommunautaires et des inondations ayant entraîné quelques dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Le Programme a quant à lui été victime d'un vol ; le véhicule immatriculé 02 PCT102 a été donc détourné dans la nuit du 12 au 13 septembre 2019 au niveau de l'antenne du Programme à Biltine. Il a été retrouvé le 14 septembre complètement dépiécé et remis au Programme par les Forces de l'Ordre et de la Sécurité. Le Programme a décidé de ne plus mobiliser en permanence un véhicule sur le terrain en attendant une évaluation sécuritaire claire. Cependant cela n'a pas empêché le Programme de continuer ses activités sur le terrain.

La pluviométrie a été moyenne avec une répartition inégale dans l'espace de la zone d'intervention. Il est important de noter que les dernières pluies inattendues du mois d'octobre ont eu des effets négatifs sur les récoltes et le pâturage.

Toutefois, la disponibilité des populations des vallées aménagées et la collaboration des partenaires (les STE, l'administration locale, les ONG, les bureaux d'études, les entreprises et les GIE) ont été un réel atout et ont favorisé la réalisation de quelques activités programmées.

5 Résumé des résultats par effet

RAPPEL DES TERMINOLOGIES ET ABRÉVIATIONS SPÉCIFIQUES À LA PROCHAINE PARTIE DU RAPPORT

VC =Valeur Cible · **VR**= Valeur de Référence · **VB** = Valeur de Base

WF= Wadi-Fira · **EE** = Ennedi Est · **EO** = Ennedi Ouest

TN = Terrain Naturel

5.1 Résultats de l'effet 1

5.1.1 Résultats par indicateur

EFFET 1 :

Les populations et les autorités locales assurent une gestion durable et concertée des vallées aménagées par des seuils d'épandage

INDICATEUR n° 1 ► Nombre de SABV élaborés et validés par les communautés locales

Régions	VR (PI et PII)	Qté prévue en P III	VC P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis P I
Batha	1	3	4	4	1	0	0	1
Ennedi Est	0	0	0	0	0	0	0	0
Ennedi Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0
Wadi-Fira	6	2	2	8	0	0	0	6

Il est planifié au cours de la période l'appui à l'élaboration d'un schéma dans le Batha. L'appui prévu pour 6 mois a commencé au mois de novembre 2019 ne peut se finir dans la période. Ainsi, les colonnes 7 et 8 des quantités atteintes portent le chiffre 0.

INDICATEUR n°2 ► Niveau moyen (en mètres) de l'eau par rapport au sol naturel (TN=0) dans les puits se trouvant dans les bas-fonds aménagés (mesures effectuées au début et à la fin de la saison sèche, soit en octobre et en juin)

Régions	NR (PI et PII)		N. Prévu en P III		N.C P III		N.C fin PIII		N. prévu du 01/12/2018 – 30/11/2019		N. atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019		N. atteinte en PIII		N. observé depuis P I	
	Juin	Octobre	Juin	Octobre	Juin	Octobre	Juin	Octobre	Juin	Octobre	Juin	Octobre	Juin	Octobre	Juin	Octobre
Batha	8	3	6	3	5	2	5	2	6	5	5	3	8	5	8	3
Ennedi Est	21	16	18	13	11	8	18	13	14	12	11	7	11	7	7	3
Ennedi Ouest	12	7	9	5	10	8	9	5	8	8	8	5	8	5	6	4
Wadi-Fira	8	2	6	1	5	3	6	2	6	4	5	3	5	3	5	2

NB : Les données reflètent les effets dans les anciennes vallées aménagées. En dépit de l'irrégularité des pluies, les niveaux de l'eau dans les puits sont satisfaisants.

INDICATEUR n°3 ► Taux de couverture végétale (végétalisation) calculé sur la base de l'interprétation des résultats de l'étude satellitaire et l'analyse de végétation par télédétection dont les calculs sont en cours.

Régions	VR (PI et PII)	Qté prévue en P III	VC P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis P I
Batha	0				0	0	0	0
Ennedi Est	0				0	0	0	0
Ennedi Ouest	0				0	0	0	0
Wadi-Fira					0	0	0	0

Les valeurs de base devraient être mesurées sur la base du rapport d'analyse de végétation résultant de l'étude de télédétection/satellitaire. Cependant l'achat de drone prévu n'a pas eu lieu. Les valeurs cibles seront retenues sur la base de la VR après le « calage de la cote du déversoir des seuils dont les travaux ne sont pas réalisés au cours de la période

5.1.2 Extrants liés à l'effet 1

VR P1 et II = Valeur de référence ; PI, II, III = Phase I, II et III ; VC = Valeur Cible ;

LISTE DES INDICATEURS PAR EXTRANT	Désignation	VR PI et II	Qté prévues P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulé es depuis PI
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Extrant 1.1 : Des seuils d'épandage de qualité sont construits dans les basfonds jugés prioritaires par les populations et par les autorités locales suivant les Plans de Développement Local (PDL) ou les SABV	Vallées aménagées	28	27	55	0	0	0	28
	Seuils construits	147	70	217	0	0	0	147
	Anciens seuils réhabilités	9	25	34	0	0	0	9
	Nouveaux seuils intacts PIII	0	56	56	0	0	0	0
	Ha récupérés	8139,1	2333	10472,1	0	0	0	8139,1
	Etudes techniques des seuils dans les vallées*	28	25	53	16	5	5	33
	Etudes socio-économiques dans les vallées*	8	25	53	26	11	11	39
Extrant 1.2 : Des conventions locales (CL) intégrant les questions foncières et la gestion préventive des conflits dans la gestion des basfonds aménagés sont validées par les populations locales et par les autorités traditionnelles et mises en application	CL validées	28	25	53	0	0	0	28
	CL mises en œuvre	18	18	36	3	0	0	18
	Conflit autour des ressources	0	0	0	0	0	0	0
Extrant 1.3 : Les GGO fonctionnent, assurent la mise en œuvre des conventions locales et l'entretien des ouvrages, et sont capables de gérer leurs bassins versants	GGO fonctionnels	18	18	36	3	0	0	18
	Recouvrement des cotisations**	71%	29%	100%	80%	71%	71%	71%
	Nouveaux seuils en bon état (PIII)	0	70	70	15	0	0	0

Extrant 1.4 : Les populations des vallées aménagées sont sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de puisage, stockage et utilisation de l'eau	Comité de gestion ayant organisé des séances de sensibilisation autour des bonnes pratiques en matière de puisage, stockage et utilisation de l'eau	0	53	53	0	0	0	0
	Séance de sensibilisation autour des bonnes pratiques en matière de puisage, stockage et utilisation de l'eau	0	53	53	0	0	0	0

De manière générale, les valeurs figurant dans ce rapport découlent de la reformulation des indicateurs qui a été effectuée en juillet 2019 en prélude du comité technique d'août 2019. Le nouveau cadre logique est applicable depuis le 27 juillet 2019. Ceci explique les déviations avec les données des précédents rapports.

Commentaires sur les modifications entreprises dans la liste des indicateurs pour l'extrant 1

***Extrant 1.1.** Les chiffres liés aux indicateurs sur les études techniques et socio-économiques des seuils sont en rapport avec le nombre de vallées aménagées ou à aménager. Notons qu'il y a cependant deux vallées pour lesquelles il est uniquement prévu d'instaurer des mesures antiérosives (et non de construire des seuils), qui ne nécessitent pas d'études spécifiques.

****Extrant 1.3.** Le pourcentage indiqué repose sur un calcul basé sur les données non désagrégées des quatre provinces.

5.1.3 Résultats obtenus dans l'effet 1

Résultats tangibles

Au cours de cette première année, l'accent a été mis sur les travaux de préparation des activités à mener sur le terrain. Ainsi l'organisation d'appels à manifestation d'intérêt a permis de constituer les bases des données des différents partenaires de mise en œuvre : 17 bureaux d'études, 24 entreprises de construction, 9 GIE et 16 fournisseurs de biens/équipements. Les activités d'accompagnement des populations dans la mise en place des GGO et des conventions locales dans les 5 vallées de l'Ennedi Est (Chine, Nohi, Chibi, Birdougoul et Toukou), ainsi que l'appui à l'élaboration du SABV dans la vallée d'Amdabouka situé dans le Batha ont démarré.

Le processus de sélection des entreprises, GIE et Bureaux de contrôle pour les constructions des seuils d'épandage est donc toujours en cours. Cependant, l'équipe du programme a effectué des missions d'information auprès des autorités locales et des communautés bénéficiaires dans les 4 provinces de la zone d'intervention. Ces missions ont permis de confirmer auprès des bénéficiaires les sites de construction, les noms des vallées et leur appartenance réelle à la zone. Ainsi, les sites identifiés pour les 15 seuils à construire au premier semestre de l'année II sont validés. Rappelons que l'étude de faisabilité technique de ces seuils dans 6 vallées (Chine, Chibi, Birdougoul, Nohi, Toukou et Amdabouka) a elle aussi été réalisée en parallèle de l'étude de faisabilité socio-économique organisée dans 11 vallées (Amdabouka, Chine, Chibi, Nohi, Birdougol, Toukou, Irdimi, Tologone, Tanda-Kouna, Djongdjong, Kédédé).

En outre, il convient de noter que la production théâtrale dans les vallées de Sourna, Kouchan, Toyonne et Amdabouka au profit de 743 personnes (membres de GGO, producteurs, autorités locales et traditionnelles), dont 463 femmes, a porté ses fruits. En effet, la représentation mettait en exergue les problématiques liées à la construction des seuils d'épandage ainsi que leurs impacts tout en lançant un appel pour leur entretien. Suite à cette production, quelques dignitaires ont pris conscience de l'importance des seuils d'épandage. Par exemple, ceux du village Chorane qui s'opposaient à la construction des seuils dans la vallée d'Amdabouka ont déclaré publiquement leur adhésion aux interventions du programme dans la zone.

Pour les études de faisabilité technique comme socio-économique prévues au premier semestre de l'année II, le processus de passation de marchés est déjà en cours. Ceci a été déclenché en vue d'anticiper les délais des procédures de passation des marchés et de maintenir l'échéancier planifié.

Relation entre les extrants planifiés et les extrants effectivement atteints – explication des principales déviations

Extrant 1.1. L'activité principale de cet extrant réside dans l'aménagement des vallées dont découleront d'autres actions ultérieures. Planifiée pour le second semestre, la construction des seuils n'a cependant pas pu avoir lieu, car le processus de sélection des entreprises, des GIE et des bureaux d'étude n'a pu être finalisé à temps. Toutefois, en prévision et en vue d'optimiser les prochaines constructions, des activités préliminaires ont été réalisées, telle qu'une visite de diagnostic effectuée par l'équipe du Programme sur les sites du Batha. En plus de cette visite, une rencontre de restitution a été organisée au mois de mai entre l'équipe GERTS et le bureau ayant réalisé les études de faisabilité technique des vallées. Cette opportunité d'échange a permis de réajuster les données techniques. De même, une visite guidée a été conduite par l'équipe GERTS au profit des entreprises et des GIE afin de leur permettre de mieux préparer leurs offres.

Extrant 1.2. Cet extrant se résume à la validation des conventions locales : la programmation pour cette phase est encore au stade de mise en place des GGO et des conventions locales pour lesquelles les contrats sont en cours. Il était prévu pour cette période de procéder à la redynamisation des trois anciens GGO. Or, le processus de

passation des marchés aux ONG en charge de ces mesures d'action ayant pris du retard, les activités sont donc reportées au semestre suivant.

Extrant 1.3. Comme indiqué sous l'extrant 1.2, les nouveaux GGO ne sont pas encore mis en place. Ainsi, leur fonctionnement ne peut être effectif. Le processus de redynamisation des anciens GGO suit son cours avec la passation de marchés aux ONG concernées (accompagnement, revues des textes des bases, mise en application effective des CL, appui conseil et formations).

Notons que le processus d'élaboration du SABV de la vallée d'Amdabouka est entamé.

Extrant 1.4. L'aménagement des anciens puits villageois n'étant pas prévu pour la période, les activités de sensibilisation autour des bonnes pratiques en matière de puisage, stockage et utilisation de l'eau n'ont donc pas eu lieu.

5.1.4 Réalisation de l'effet 1

Description des effets intermédiaires

Etant donné que la phase III est à sa première année de mise en œuvre, les effets sur le terrain ne peuvent donc pas être très palpables. Cependant, quelques avancées ont pu être relevées à la suite des résultats atteints au cours des deux phases précédentes. En effet, grâce à la bonne pluviométrie de l'année dernière, le niveau de l'eau dans les puits est appréciable. Cette disponibilité en eau permet de faire le maraichage et d'abreuver le bétail, et ce pendant toute l'année, notamment dans les vallées se trouvant au sud de Biltine (zone d'Am-zoer) de la province du Wadi-Fira et dans les 4 vallées du Batha.



Les seuils permettent une disponibilité en eau toute l'année très appréciée par le bétail @Équipe GERTS, octobre 2019



Remontée de l'eau dans le puit construit par le PREPAS à Kouchan. Les femmes ne parcourent plus 13 km pour avoir de l'eau @Équipe GERTS, novembre 2019.

Par exemple, au mois de mai, période où le niveau de l'eau est le plus bas dans les puits, parfois complètement à sec, les producteurs de la vallée de Haradjé se déclarent satisfaits de pouvoir bénéficier de l'eau dans la vallée pour leur bétail et pour le maraichage. Un des producteurs a déclaré qu'« [il] y a de cela trois ans, avant la construction des seuils, ceci était impossible ». Le puit construit par l'Agence d'aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED) en 2013 est depuis lors devenu pérenne et dessert aujourd'hui 3 villages (Dourbane, Am-Habilé, Kachanchan). Le niveau de l'eau dans ce puits est passé de 5 m par rapport au niveau du terrain naturel au mois de mai (fin de la saison sèche) à 1,30 m en octobre (fin de la saison de pluies) de la même année. Nous rappelons au passage que ce puits de 12 m de profondeur existant sur le site de Haradjé était tari au mois de mai 2017. Cela illustre parfaitement ce changement.

Par ailleurs, les groupements appuyés en kits d'irrigation parviennent à assurer une production considérable. D'autres producteurs y trouvent également leur compte comme l'illustre le cas de Monsieur Habib Mahamat Kabaré (cf. *success story* n°1 en annexe 2).

Dans la zone de l'Ennedi-Ouest, l'eau est également présente dans chacun des puits (puits de référence) des vallées aménagées. Certains éleveurs continuent à abreuver leurs bétails dans les bas-fonds autour de Kalaït jusqu'à fin avril ; ce qui s'avère être une évolution considérable. La combinaison de la construction des seuils d'épandage avec la pluviométrie de ces dernières années (cf. tableau 1 ci-dessous) a porté ses fruits.

Tableau n°1 : Données pluviométriques dans quelques localités de la zone d'intervention de GERTS

Localité	2018		2019		Écart en 2019	
	Nbr. jours	H (mm)	Nbr. jours	H (mm)	Nbr. jours	H (mm)
Kalaït	3	95	9	458	6	363
Biltine	33	193	29	261,2	- 4	68
Arada	10	166	14	212	4	46
Am-zoer	32	470	29	480,5	- 3	10,5
Mata	32	526	34	472,6	2	- 53,4
Iriba	20	274	21	248	1	- 26
Guereda	18	388,5	39	389,05	21	0,55
Oum-Hadjer	37	473	39	516	2	43

Sources : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), campagne agricole 2018-2019

Relation entre l'effet planifié et l'effet effectivement atteint – explication des principales déviations

Après deux semestres de mise en œuvre, les activités principales ne sont pas encore très visibles sur le terrain. Il est donc trop tôt pour évoquer l'aboutissement d'effets notables.

Facteurs de réussite et difficultés rencontrées

Au cours des missions de lancement de la phase et celles de validation des sites, les autorités locales, les partenaires et la population ont toujours montré leur disponibilité à appuyer l'équipe de GERTS dans la mise en œuvre du Programme.

Planification de la période suivante

Disposant déjà d'une base de données des différents partenaires de mise en œuvre (entreprises, GIE, Bureaux d'études et de contrôle ainsi qu'ONG), les six prochains mois seront consacrés aux activités suivantes :

- Lancement des travaux de constructions des seuils d'épandage ;
- Réalisation des études techniques et socioéconomiques ;
- Appui à l'élaboration des SABV.

Le processus de contractualisation étant avancé, les activités prévues pourront être réalisées à temps.

5.2 Résultats de l'effet 2

5.2.1 Résultats par indicateur

EFFET 2 :

Les producteurs agricoles et les éleveurs - notamment les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables - exploitent de manière durable et économique les espaces aménagés par des seuils d'épandage

INDICATEUR n°1 ► Nombre moyen de mois/an de couverture des besoins alimentaires des familles bénéficiaires des bas-fonds aménagés.

Régions	VR (PI et PII)	Qté prévue en P III	VC P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis P I
Batha	9	11						9
Ennedi Est	6	8						6
Ennedi Ouest	6	8						6
Wadi-Fira	9	11						9

NB/ Indicateur à renseigner par les informations/indicateur 3.1.1. de la stratégie de la Coopération suisse au Tchad.

INDICATEUR n° 2 ► Nombre de ménages (H/F/jeunes) ayant vu leurs revenus s'accroître dans l'agriculture (cultures) (ARI E1)

Régions	VR (PI et PII)	Qté prévue en P III	VC P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis P I
Batha	35	150	150	185	0	0	0	35
Ennedi Ouest	0	50	50	100	0	0	0	0
Wadi-Fira	853	940	940	1793	0	0	0	853

NB : Dans la colonne de VR (PI et PII) l'Ennedi Est ne figure pas dans ce tableau car il n'y a pas eu de vallées aménagées au cours des deux précédentes phases dans cette zone d'intervention. Les données ne sont donc pas disponibles. Par contre pour l'évaluation, la période n'est pas idéale pour mesurer cet indicateur car la campagne maraichère est en cours.

INDICATEUR n°3 ► Superficie (ha) d'espace « mis en défens » dans les vallées aménagées (230) soit 10% des terres récupérées au cours de la phase.

Zone d'intervention globale	VR (PI et PII)	Qté prévue en P III	VC P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis P I
Batha	0	230	230	230	0	0	0	0
Ennedi Est								
Ennedi Ouest								
Wadi-Fira								

Les zones de mise en défens ne sont pas déterminées encore pendant cette période.

5.2.2 Extrants liés à l'effet 2

LISTE DES INDICATEURS PAR EXTRANT	Désignation	VR PI et II	Qté prévues P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis PI
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Extrant 2.1 : Les conventions locales de gestion des bas-fonds contiennent des dispositions facilitant l'accès à la terre aux femmes, aux jeunes et aux personnes vulnérables	CL mises en œuvre	28	25	53	5	0	0	28
	Dispositions favorisent l'accès aux femmes, jeunes et personnes vulnérables à la terre	28	25	53	5	0	0	28
	Ha de terres récupérées sont exploités par des femmes	266,54	2 283 ha	2 549, 54	0	0	0	266,54
Extrant 2.2 : Les populations vivant dans les périmètres des seuils (notamment les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables) ont accès à des techniques agricoles/pastorales améliorées et développent des Activités Génératrices de Revenus (AGR)	Producteurs mettant en pratique les techniques agricoles améliorées promues par le Programme	888	1105	1993	200	241	241	1129
	Femmes réalisant des AGR	136	110	246	0	0	0	136
	Degré de satisfaction (H/F/J) par rapport aux services obtenus dans le cadre du Programme, (cf. Stratégie de la Coopération suisse au Tchad-indicateur 3.2.2)	0%	95%	95%	0%	0%	0%	95%

Extrait 2.3 :

La production, la transformation et la commercialisation agro-sylvo--pastorale s'améliorent

Rendements annuels(kg/ha) de mil penicilaire obtenus par les producteurs soutenus	B= 387 ; WF= 900	B= 567 WF=1317,19	B = 567 ; WF=1317,19	B = 425,7 ; WF= 990	B = 720 ; WF= 910	B = 720 ; WF=910	B = 720 ; WF= 910
Groupements réalisant la transformation de leurs produits agro-sylvo-pastoraux	9	25	34	0	0	0	9
Groupements réalisant la commercialisation de leurs produits agro-sylvo-pastoraux	9	25	34	0	0	0	9

5.2.3 Résultats obtenus dans l'effet 2

Résultats tangibles

Le premier résultat tangible découle de la série de formations organisée en avril 2019 portant sur les techniques de production des plants qui a permis aux 3 groupements bénéficiaires (Alfirdos, Attanmia et Alaffia) dans le Batha et au groupement Hayal Matar dans le Wadi-Fira de produire 25 750 plants. La production de ces plants a, à son tour, permis de clôturer 10 ha.

Dans la même lignée, une formation sur les itinéraires techniques des cultures maraîchères a été réalisée en faveur de 241 producteurs dans les vallées de Amsouyoufa, Adreyté, Kabaré et Haradjé. Avec ces nouvelles compétences, les bénéficiaires disposeront de nouvelles capacités pour améliorer leurs rendements respectifs au cours de la campagne maraîchère qui débutera entre décembre 2019 et janvier 2020. Les données issues de cette campagne seront disponibles à partir du mois de juin 2020.

En outre, les groupements mixtes bénéficiaires de l'appui en matériels de transformation issus des vallées de Toyonne-Tambling, parviennent à entreprendre la transformation et la commercialisation de leurs produits. Ceci a engendré l'apparition d'un marché local dans le village Tambling. Environ 8 000 habitants ont aujourd'hui accès aux produits mis en vente sur le marché notamment : mil, sorgho, arachides, légumes, huiles, tomates et autres légumes, etc. Ces groupements ont reçu l'appui en tant que tel à la fin de la phase II du programme, mais ont bénéficié d'un suivi rapproché au cours de cette dernière année écoulée.

En dernier lieu, 3 GGO dans le Batha-Est après leur formation sur la sécurisation des fonds ont démontré un vif intérêt pour les méthodes de collecte et de sécurisation de fonds et ont mené une réflexion sur l'ouverture d'un compte d'épargne et de crédit auprès des institutions de microfinances.

Relation entre les extrants planifiés et les extrants effectivement atteints- explication des principales déviations

Extrant 2.1. La formation sur la sécurisation des fonds d'entretien collectés par les GGO a été réalisée dans les vallées d'Adreyté, Amsouyoufa et Kabaré. Au total 115 personnes ont participé, dont 59 femmes. Cette formation a permis de relancer les discussions et d'orienter les GGO sur les méthodes de collecte de fonds telles que définies dans les conventions locales tout en attirant leur attention sur les avantages de placement des fonds sur un compte.



Les participants à la formation sur la sécurisation du fonds d'entretien à Adreyté @Équipe GERTS, mai 2019

Extrant 2.2. La formation prévue en technique de production des plants a bien été réalisée dans les vallées d'Amsouyoufa, de Haradje au Batha et dans celle d'Aka dans le Wadi-Fira. Les points abordés lors de cette formation se résument entre autres à la préparation du terreau, au choix des sites, à l'emportage, au semis, à l'arrosage, à l'entretien des plants etc. Ces formations ont été organisées en faveur de 64 personnes, dont 35 femmes, issus de 3 groupements différents. Ces groupements correspondent à ceux ayant bénéficié de kits de production de plants au cours de la phase II. Sur la base des nouvelles connaissances acquises, les producteurs ont ainsi pu faire usage des matériels reçus et ont produit 25 750 plants. De plus, une formation sur les itinéraires techniques des cultures maraîchères a été réalisée en faveur de 241 producteurs dans les vallées de Amsouyoufa, Adreyté, Kabaré et Haradjé. L'application du savoir acquis lors de cette formation ne pourra être effectif que plus

tard, lorsque la campagne débutera. Les producteurs étaient motivés et le nombre de participant a été conséquent, dépassant largement celui prévu, qui était de 50 participants par vallée pour les 4 sites. Comme le cadre le permettait, le programme a été en mesure d'accepter toutes les personnes qui se sont présentées.



Site de production du groupement Al-Fridos dans la vallée d'Amsouyoufa. @Équipe GERTS, mai 2019

Extrant 2.3. Au cours de cette année de mise en œuvre, la pose de carré de rendement a été accomplie en fin de saison pluviale. Cela a été l'occasion d'évaluer le rendement des producteurs dans les vallées de Doukour, Baïbor, Aka, et Toyonne-Tambling pour la zone du Wadi-Fira et dans celles de Kabaré, Amsouyoufa, Haradjé et Adreyté pour la zone du Batha. Selon le rapport fourni par ANADER, les productions ont augmenté de 86% dans le Batha et de 1% dans le Wadi-Fira. L'accroissement annuel de 10% prévu a été largement dépassé dans le Batha mais n'a pas été atteint dans le Wadi Fira, du fait de la disparité des pluies enregistrées.

NB : Les données du cadre logique ont été revues conformément au rapport de l'ANADER sur la pose de carré de rendement de la campagne 2017-2018 (cf. Extrant 2.3).



Pose de carré de rendement dans le Batha, @Équipe GERTS, octobre 2019

Une autre activité qu'il convient de mentionner réside dans la formation en techniques de séchage des produits locaux conduite dans la vallée d'Aka au profit des groupements ayant reçu des kits d'appui à la transformation au cours de la phase II en avril 2019. Au total, 74 producteurs ont bénéficié de cette formation, dont 42 femmes. L'application des connaissances diffusées lors de cette formation sera effective lors de la récolte des cultures maraichères et de décrues pendant la campagne agricole 2019-2020.



Séance de formation portant sur les techniques de séchage de produits locaux à Aka, @Équipe GERTS, avril 2019

5.2.4 Réalisation de l'effet 2

Description des effets intermédiaires

Les effets intermédiaires observés sont de diverses natures. Notons tout d'abord la capacité de 10 groupements à produire des plants pour la protection de leurs champs/jardins. Un autre élément essentiel, est le savoir-faire démontré de quelques femmes en termes de transformation de produits locaux dans les vallées de Doukour et de Toyonne-Tambling . Par ailleurs, suite aux initiatives de communication et de sensibilisation autour de la nécessité de disposer des espaces de "mise en défens" dans les vallées, certaines autorités ont émis des appréciations positives. Le chef de canton Massalat dans le Batha Est, par exemple, soutient l'idée et est disposé à échanger avec les chefs des villages de sa circonscription à ce sujet. La création d'espaces de mis en défens permettra aux villages de disposer d'espaces reboisés sur le long terme. Elle est l'une des solutions de lutte contre la désertification et un élément fondamental pour développer la prise de conscience sur la destruction de l'environnement.

Relation entre l'effet planifié et l'effet effectivement atteint –explication des principales déviations

Comme attendu, la mise en application des formations menées a permis aux bénéficiaires d'augmenter leurs productions et d'avoir un système de transformation et de commercialisation plus avantageux du fait de la semi-mécanisation.

Le processus de mise en place des 5 CL de gestion des bas-fonds contenant des dispositions facilitant l'accès à la terre aux femmes, aux jeunes et aux personnes vulnérables tel que statué sous l'extrait 2.1 a commencé, mais connaît un retard en termes de passation de marchés pour l'exécution de l'activité, ce qui n'a pas permis d'atteindre les résultats prévus.

Facteurs de réussite et difficultés rencontrées

La clôture des espaces par la haie vive entamée par les producteurs dans les vallées d'Amsouyoufa et Haradjé peut être considéré comme un premier succès. De plus, l'appui en kits de production de plants auprès des différents bénéficiaires tout comme la volonté de ces deniers à participer aux formations et la disponibilité de l'eau à proximité sont d'autres facteurs de réussite à prendre en compte.

Planification de la période suivante

Pour le premier semestre de l'année II, il est prévu :

- que l'équipe du programme appuie la valorisation des surfaces aménagées à travers des formations et la fourniture d'équipements agricoles ;
- que les ONG partenaires redynamisent les anciens GGO.

5.3 Résultats de l'effet 3

5.3.1 Résultats par indicateur

EFFET 3 : L'approche d'aménagement des bas-fonds par les seuils d'épandage est connue, promue et mise à l'échelle avec l'appui d'institutions et d'organisations publiques et privées	INDICATEUR n°1 ► Nombre de stratégies/politiques intégrant l'approche « seuils d'épandage ».								
	Zone d'intervention globale	VR (PI et PII)	Qté prévue en P III	VC P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis P I
	Batha	0	2	2	0	0	0	0	0
	Ennedi Est								
	Ennedi Ouest								
	Wadi-Fira								
	INDICATEUR n° 2 ► Montant financier annuel alloué par des programmes et projets de développement (gouvernement, PTF) pour la construction de seuils d'épandage								
	Zone d'intervention globales	VR (PI et PII)	Qté prévue en P III	VC P III	VC fin PIII	Qté prévue du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte du 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en PIII	Valeurs cumulées depuis P I
	Batha	0	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	833 333 333	500 000 000	500 000 000	500 000 000
	Ennedi Est								
Ennedi Ouest									
Wadi-Fira									

15 seuils sont construits dans la zone d'intervention de GERTS par d'autres projets

5.3.2 Extrants liés à l'effet 3

LISTE DES INDICATEURS PAR EXTRANT	Désignation	VR PI et PII	Qté prévue en P III	VC fin P III	Qté prévue 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte 01/12/2018 – 30/11/2019	Qté atteinte en P III	Valeurs cumulées depuis P I
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Extrant 3.1 : Les standards techniques pour la conception et le contrôle des travaux de seuils d'épandage sont efficacement appliqués par les bureaux d'études tchadiens	Bureaux d'études tchadiens retenus par GERTS sur appel à manifestation d'intérêt en concertation avec le Génie rural pour la conception des seuils d'épandage et pour le contrôle des travaux de construction des seuils	6	6	12	17	17	23	23
Extrant 3.2 : Les institutions et écoles techniques sont informées et instruites sur l'approche d'aménagement des bas-fonds par des seuils d'épandage	Mémoires/rapports de stage rédigés sur l'approche « aménagement par des seuils d'épandage »	3	7	10	3	0	0	3
	Institution universitaire/école techniques a intégré l'approche « seuils d'épandage » dans son curricula	0	2	2	2	0	0	0
Extrant 3.3 : Les entreprises locales de construction et les GIE sont expérimentés dans la construction de seuils d'épandage	Entreprises et 15 GIE tchadiens ont été retenus par GERTS sur appel à manifestation d'intérêt en concertation avec le Génie rural pour la construction des seuils	16	29	45	16	16	16	32

<p>Extrait 3.4 : Les Ministères tchadiens concernés et leurs services déconcentrés connaissent l'approche « seuils d'épandage » d'aménagement des vallées et l'intègre dans leurs programmes sectoriels</p>	Cadres (de Génie rural, de l'hydraulique pastorale et autres) des Ministères tchadiens concernés ont participé aux missions de terrain pour connaître l'approche et les effets de seuils épandage (phase III)	24	20	44	0	0	0	0
	Ministère tchadien a intégré l'approche 'seuils d'épandage' dans son programme sectoriel	1	4	5	1	1	1	2
	Seuil d'épandage construit au Tchad sur financements autres que DDC et AFD	0	75	75	25	15	15	15

5.3.3 Résultats obtenus dans l'effet 3

Résultats tangibles

Les activités menées au cours de cette première année de mise en œuvre en termes de diffusion de l'approche d'aménagement des bas-fonds par la construction de seuils d'épandage ont permis d'atteindre trois résultats majeurs.

Dans un premier temps, la promotion de l'approche s'est déclinée en une présentation du programme pendant la journée consacrée au bilan des campagnes agricoles 2018-2019 à Pala. Cette présentation a permis à plus de 200 participants (membres des Fédérations des producteurs, cadres techniques des différents ministères du développement rural, staffs techniques des différents projets et programmes du développement rural) de comprendre l'importance des seuils d'épandage.

Deuxièmement, la participation du point focal du programme au Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles à l'atelier de lancement de la phase III du programme, à l'instar de la mission pour le suivi de la mise en œuvre du programme à la fin de l'année ont renforcé la communication avec le ministère de tutelle.

Enfin, cette année a également été marquée par une forte communication et une étroite collaboration avec les autorités locales. Les 4 ateliers provinciaux de lancement de la phase III ont respectivement été organisés à Am-Djarass, Fada, Ati et Biltine. Les autorités ont exprimé leur reconnaissance aux bailleurs et au chargé de programme. Plus important encore, chacune d'elle s'est engagée à appuyer et faciliter la mise en œuvre du programme dans leurs localités respectives. La stratégie d'intervention du programme, les résultats obtenus au cours de deux dernières phases ainsi que les activités planifiées pour la phase III ont été des arguments convaincants pour les autorités. Les représentants locaux ont présenté leurs doléances et sollicité une intervention accrue du programme en faveur des populations.

Relation entre les extrants planifiés et les extrants atteints – explication des principales déviations

Extrant 3.1. La base de données portant sur les bureaux d'études a été constituée et les capacités de ces derniers seront prochainement renforcées en techniques de conception et de contrôle des travaux des seuils d'épandage.

Extrant 3.2. Un groupe de 6 étudiants, dont 3 filles et 3 garçons des filières 'Aménagement du Territoire et Agroalimentaire' de l'université d'Ati effectue un stage dans la vallée d'Amdabouka. Cette initiative rentre dans le cadre de l'appui à la mise en place du SABV de ladite vallée. Le stage s'échelonnant entre la fin de l'année I et le début de l'année II, les mémoires prévus pour la période ne seront disponibles qu'au premier semestre de l'année II. Il convient, en outre de noter que, 2 enseignants de l'université d'Ati ont effectué une mission d'encadrement des étudiants pour les appuyer dans la rédaction de leur rapport/mémoire. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec l'Institut National Supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba (IN3SI) pour que le programme accueille 8 autres étudiants stagiaires additionnels qui participeront aux études techniques approfondies des nouveaux seuils et aux études de faisabilité socio-économique.



Etudiants stagiaires de l'Université d'Ati encadrés par GERTS, @Équipe GERTS, Octobre 2019

En parallèle, au cours de la période, des activités de sensibilisation ont été réalisées au moyen de pièces de théâtre /forum. Deux représentations ont eu lieu : la première dans la zone Wadi-Fira du 16 au 19 octobre et la seconde dans la zone de Batha du 22 au 26 octobre 2019. Ces deux événements ont attiré 743 spectateurs, dont 463

femmes. La scène mettait en exergue les problématiques liées à la construction des seuils d'épandage, leurs effets positifs et l'appel à l'entretien des constructions. Dans une logique de théâtre participatif, chacun des membres du public a pu se retrouver acteur de la pièce et a pu ainsi prendre conscience de la nécessité de contribuer à la pérennisation des acquis du programme.



Troupe théâtrale en action dans la vallée de Amdabouka @Équipe GERTS, octobre 2019

Extrant 3.3. La base de données des entreprises et GIE a été constituée. Ces partenaires ont été sélectionnés en fonction de leur dossier technique attestant de leurs compétences dans le domaine. Leur participation aux travaux de construction des seuils ainsi que les chantiers -écoles prévus au premier semestre de l'année II les édifiera davantage sur l'expertise requise dans ce secteur.

Extrant 3.4. L'approche de 'seuils d'épandage' est de plus en plus présente dans les discours politiques. Lors de ses interventions pendant les différents ateliers de lancement, Monsieur Rakidjim Nanetangar, point focal du programme GERTS en tant que Chef de service des études des projets et programmes à la Direction des études et de la planification et de suivi évaluation au Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles, a ainsi mis en exergue la politique du gouvernement tchadien dans le domaine rural. Il a notamment mis l'accent sur les aménagements agro-pastoraux, qui constituent des outils essentiels dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale. De même, le Ministère de l'Environnement et de l'Eau à travers la Direction de l'Hydraulique Pastorale a constitué une base de données sur les seuils d'épandage. Nous avons constaté également la prise en compte de la construction des seuils d'épandage par d'autres institutions en 2019, notamment par :

- Care International avec 8 seuils construits ;
- L'ONG HELP -Tchad avec 6 seuils construits ;
- Le PAM avec 1 seuil construit dans le cadre de son projet intégré d'Appui à la Résilience et d'Encadrement à la Production ;
- Le Projet PARIIS qui prévoit la construction et la réhabilitation des seuils d'épandage dans sa planification opérationnelle de 2020.

5.3.4 Réalisation de l'effet 3

Description des effets intermédiaires

À l'instar du premier échange entre la Direction de l'université et l'équipe de GERTS qui s'était tenu en marge de la conférence débat organisée à l'Université d'Ati pendant la phase II, une seconde discussion lors de l'atelier de lancement de la phase III à Ati a permis d'accélérer les réflexions de coopération entre les deux entités. Ces deux rencontres fructueuses ont finalement abouti à la formation de 3 binômes d'étudiants actuellement en stage sur le terrain. Leurs travaux sont supervisés à la fois par 2 professeurs et par l'équipe technique du programme et résulteront en la rédaction de 3 mémoires de fin d'études.

Un autre effet observé en parallèle réside dans la prise en compte de la construction des seuils au sein des programmes des autres partenaires cités plus haut.

Relation entre l'effet planifié et l'effet effectivement atteint – explication des principales déviations

La promotion, la diffusion et la mise à l'échelle de l'approche 'seuils d'épandage' sont des processus qui vont davantage se concrétiser dans un futur proche, et ce grâce à la multiplication des activités de sensibilisation, de formation et de communication prévues et dont l'impact sera plus facilement mesurable. Cependant, il semble pertinent de mentionner qu'à ce stade un plaidoyer a été entrepris sur les seuils d'épandage lors de la journée-bilan des campagnes agricoles organisée à Pala du 25 avril au 3 mai 2019. En effet, la présentation du programme GERTS lors des travaux de groupe a permis de présenter les seuils d'épandage comme un moyen efficace d'aménagement des bas-fonds dans le Sahel. Bien que les seuils d'épandage constituent d'importants ouvrages hydroagricoles, ils restent méconnus par la majorité des cadres issus des ministères. À la suite de cette présentation, une suggestion a été émise par l'équipe du groupe de travail thématique quant à une plus grande prise en considération des seuils d'épandage au niveau national.

Facteurs de réussite et difficultés rencontrées

Nous considérons comme succès pour la période, les deux positions prises par les participants à la journée bilan de Pala :

- Une plus grande considération des seuils d'épandage comme ouvrages hydroagricoles. Cela va pouvoir être initié grâce à la diffusion des rapports et la présentation des activités réalisées par le Point Focal du Ministère mis à disposition du Programme ;
- La recommandation pour la collecte et le partage des données portant sur les seuils construits à travers le pays. Le Programme va renforcer le partage d'informations disponibles à son échelle et au niveau de ses partenaires de mise en œuvre.

Sur cette base, l'importance accordée aux seuils d'épandage parmi les ouvrages hydrauliques adaptés sera conséquente et les ministères disposeront de bases de données sur les seuils.

Une autre avancée majeure consiste en l'encadrement de plus en plus significatif des étudiants. Ces réussites résultent d'une bonne communication entre l'équipe GERTS et le Ministère et de la bonne volonté des dirigeants de l'université de collaborer avec le Programme.

Planification de la période suivante

En ce qui concerne l'effet 3, les actions de sensibilisation envers la population et les plaidoyers se poursuivront dans les six mois à venir. En outre, les discussions sont toujours en cours pour l'accueil prochain des étudiants de l'Institut d'Iriba par le programme dans le cadre de la rédaction de leurs mémoires de fin d'études.

5.4 Thèmes transversaux

5.4.1 Genre et populations vulnérables

La dimension du genre est toujours considérée dans les appuis du Programme avec une forte implication des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables en tant que bénéficiaires au sein des activités. C'est ainsi que :

- 62 des 74 participants à la formation en techniques de production des plants étaient des femmes ;
- 59 des 115 participants à la formation sur la thématique de la sécurisation des fonds à la destination des GGO étaient des femmes ;
- 42 des 74 participants à la formation en techniques de production des produits locaux étaient des femmes ;

- 132 des 241 participants à la formation sur les itinéraires techniques des cultures maraîchères étaient des femmes ;
- 3 des 6 étudiants stagiaires sont des filles.

Au cours de ces différentes activités, nous avons observé un réel engouement des femmes et une volonté d'une mise en pratique rapide des connaissances acquises.

Nous notons également un engagement des jeunes dans la participation aux différentes activités du programme. En effet, les jeunes de moins de 30 ans représentent 67% des participants aux formations.

Enfin, une attention particulière a été accordée aux personnes vulnérables lors de la répartition des terres en accord avec le contenu des conventions locales : ainsi dans la vallée de Doukour, la CL prévoit 1500 F CFA par ¼ ha/an pour les ménages de manière générale et la somme de 500 F CFA par ¼ ha/an pour les ménages défavorisés.

Les mesures proposées par le programme pour promouvoir l'égalité homme-femme

Depuis la première phase, le programme veille à la promotion de l'égalité homme-femme. Ainsi, les groupements composés de femmes sont prioritaires lors des appuis en équipements de production et de transformation des produits agricoles. De manière générale, les critères de sélection des bénéficiaires pour ces activités indiquent que les groupements doivent être exclusivement composés de femmes ou présenter une mixité. De plus, le programme poursuit ses activités de sensibilisation pour l'acceptation des femmes dans la composition des bureaux des GGO et pour leur participation effective à la prise de décision. Ensuite, l'accès équitable des femmes aux bas-fonds aménagés et le partage des produits récoltés reste une préoccupation majeure de l'équipe. Enfin, dans toutes les rencontres (formations, causeries, débats), le programme, par le biais de son point focal genre met toujours l'accent sur la responsabilisation des femmes dans la société, et donc sur l'importance de la scolarisation des filles ainsi que de l'intégration des femmes dans les organisations, etc.

5.4.2 Gouvernance locale

Les effets du programme sur la gouvernance locale

En matière de gestion du programme, l'efficience a guidé la réalisation des activités, les dépenses effectuées et l'utilisation rationnelle des biens et des équipements. De même, les activités ont toujours été réalisées en concertation avec les bénéficiaires. Par exemple, au cours des 4 ateliers de lancement, les résultats obtenus pendant les deux dernières phases ainsi que la planification de la phase III ont été partagés avec les bénéficiaires du programme. Dans la même logique, les sites de construction des 15 futurs seuils sont présentés et validés non seulement par les autorités mais aussi par la population bénéficiaire lors des missions de validation des sites. En général, la population est impliquée aux côtés des autorités dès le processus d'identification des sites. Cette implication permet d'éviter les éventuels conflits entre les usagers des ressources. Par la suite, survient la phase d'accompagnement (mise en place des CL et des GGO, formations) des bénéficiaires par les ONG locales. De plus, la contribution des bénéficiaires s'illustre aussi par la mise en place de fonds d'entretien qui permettent d'assurer la pérennisation des ouvrages. Toutes ces mesures mettent en lumière la méthode participative du programme, qui a déjà caractérisé la logique d'intervention des phases I et II et continuera à influencer chacune des étapes de mise en œuvre pour renforcer d'avantage la pérennisation des acquis du programme.

6 Vie associative

6.1 Comité de Pilotage et Comité Technique

Une réunion du comité de pilotage s'est tenue le 16 mai 2019 à N'Djamena. Elle a été présidée conjointement par le Directeur Adjoint de la DDC et le Directeur Général du Ministère de l'Agriculture et a été marquée par la présence du Directeur et du Chargé de programme de l'AFD sans oublier celle du Directeur Général de l'Hydraulique et l'Assainissement intégré au Ministère de l'Environnement et des Pêches. Cette réunion a permis de valider le rapport final d'activités de la phase II et la planification de la première année de mise en œuvre de la phase III.

La réunion du Comité technique quant à elle a eu lieu le 2 août pour valider le rapport opérationnel et financier du semestre I et examiner la planification opérationnelle et financière du semestre II de l'année I de la phase III.

6.2 Coordination avec d'autres acteurs de développement

6.2.1 Réunion de coordination humanitaire et de sous cluster sécurité alimentaire

Le programme participe aux réunions mensuelles de coordination et du sous-cluster *sécurité alimentaire* organisées respectivement par OCHA et PAM/FAO. Ces rencontres favorisent les échanges autour de la situation sécuritaire et permettent au programme de mesurer les risques de ses interventions sur le terrain. Les discussions portent également sur les activités des différents partenaires représentés pour éviter d'éventuels doublons dans les actions menées au Tchad.

6.2.2 Rencontre avec d'autres partenaires

Dans l'optique de mener une réflexion plus poussée sur les initiatives à entreprendre afin d'établir des synergies, le programme GERTS a rencontré des représentants du PARIIS et de l'ANADER à Abéché le 13 avril 2019. Une autre entrevue s'est tenue le 27 août 2019 impliquant cette fois-ci le Génie Rural. Cette dernière a débouché sur la planification d'une mission de diagnostic des anciens seuils construits par GERTS en vue de leur réparation éventuelle par le PARIIS.

Le programme a été aussi représenté à la mission Nexus Humanitaire Développement organisée par OCHA du 15 au 17 mai 2019. Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la présentation des modalités de travail résultant de la nouvelle orientation d'OCHA. Celle-ci atteste que, dans la mesure où les crises humanitaires s'avèrent avant tout être d'ordre structurel et de développement, il semble primordial que tous les acteurs (humanitaires et de développement) communiquent afin d'avoir une perspective commune sur les problématiques auxquelles sont confrontées les populations locales. Cette nouvelle vision permet à OCHA de faire le plaidoyer pour la mise en place de projets liant les enjeux humanitaires et de développement. Le programme a fait aussi participé à la mission d'évaluation de l'inondation dans la province de l'Ennedi Ouest, organisée par la même institution au mois de septembre 2019.

À la demande du bureau PAM d'Abéché, GERTS a effectué 2 visites techniques sur le site aménagé par son projet intégré d'appui à la résilience et d'encadrement de la communauté à la production. Ces deux visites ont permis d'identifier les besoins en formation pour les groupements de producteurs issus des 6 villages bénéficiaires du projet. Une planification a été faite et remise au PAM pour sa mise en œuvre.

Dans le cadre de l'identification des nouveaux sites de construction des seuils d'épandage, une rencontre avec les bureaux du HCR de Guéreda et d'Iriba a été organisé dans les départements de Dar-Tama et d'Iriba du 12 au 20 octobre 2019 en présence des représentants de ADES, APLFT, ECOCITOYEN et SECADEV.

6.2.3 Mission de l'AFD

Du 23 au 25 novembre 2019, l'Agence Française de Développement (AFD) a effectué une mission au sein du programme GERTS. L'AFD était représentée par Mme. Hélène VIDON, Responsable équipe projets Développement Rural au siège ; Mme Clara PROUTHEAU, Chargée de développement rural ; et Mme. Tessa MACNABA, Chargée de mission au projet Sahel. De nombreux échanges ont eu lieu avec l'équipe du programme, en particulier sur l'état d'avancement des activités. Les représentantes de l'AFD ont aussi pu rencontrer et échanger avec le GGO de Kouchan en présence du Chef de canton, du Délégué de l'environnement, du Délégué du Développement Rural et du Chef secteur de l'ANADER. Les discussions ont principalement porté sur l'impact du projet et sur l'organisation et fonctionnement de GGO. La réunion s'est tenue après une visite de quelques seuils construits en 2016.



Visite de l'un des anciens seuils et rencontre avec les membres de GGO
@Equipe GERTS, novembre 2019

7 Gestion administrative et audits

7.1 Gestion des ressources humaines

Évolution des effectifs

Comme prévu dans le ProDoc de la phase III, l'équipe du programme a été renforcée via le recrutement de personnel national et international tel que consigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Renforcement de l'équipe du programme GERTS

N°	Poste	Département	Nombre de personnes recrutées	Date de publication	Lieu de publication	Date D'engagement
1	Responsable Chargé de l'Administration et de Finances	Administratif	1	16/08/2018	N'DJAMENA	10/12/2018
2	Assistant Logistique/ Magasinier	Administratif	1	02/02/2019	ABECHE	01/04/2019
3	Assistant programme	Technique	3	02/02/2019	ABECHE	15/04/2019
4	Chargé de communication	Technique	1	02/02/2019	N'DJAMENA	01/05/2019
5	Ingénieur chargé des Bases de Données	Technique	1	02/02/2019	N'DJAMENA	01/05/2019
6	Responsable des constructions	Technique	1	01/12/2018	SIEGE	12/02/2019
7	Chauffeurs	Administratif	3	07/05/2019	ABECHE	01/08/2019
8	Expert Contrats Achats	Administratif	1	01/06/2019	SIEGE	01/11/2019

Tableau n°3 : Nombre de staff réel en activité

Statut	Effectif en déc. 2018	Fin de contrats	Nouveaux contrats	Effectif en nov. 2019	Genre	
					Homme	Femme
Contrats staff national	10	0	9	19	16	3
Contrats staff international	1	0	2	3	3	0

NB : Le nombre réel de l'équipe est donc de 22 staffs dont 3 staffs internationaux.

Renforcement des capacités, formations

Dans le but d'outiller son personnel à répondre aux différents besoins/ challenges de planification et de gestion, ainsi que d'assurer le développement des compétences de chacun de ses employés, la GIZ a initié un certain nombre de formations.

Du 7 au 9 mai 2019 à l'antenne de la GIZ à N'Djamena, un séminaire d'introduction a permis aux nouvelles recrues de se familiariser avec les valeurs et le fonctionnement de l'entreprise sur la base de la présentation de divers sujets :

- La politique de développement et le profil de l'entreprise
- L'identité, la vision, la mission et la charte d'entreprise de la GIZ
- Le portefeuille au Tchad

- Le rôle d'un bureau GIZ et la présentation de l'organigramme et des services
- La sécurité et la gestion des risques
- Les finances et la comptabilité, la gestion des missions
- Les ressources humaines et la gestion du personnel
- Les processus achats-contrats-logistiques
- Le code d'intégrité
- Le suivi et l'évaluation d'un projet
- Les outils informatiques, Internet-Intranet-DMS

Du 2 au 3 octobre 2019 à l'antenne de la GIZ à N'Djamena, un atelier à l'égard des techniciens sur les aspects administratifs, finances et contrats, ressources humaines ainsi que sur les règles sécuritaires de la GIZ a permis aux participants de s'imprégner des valeurs et du fonctionnement de l'entreprise.

Une rencontre entre le personnel administratif des Projets/Programmes de la GIZ au Tchad à l'antenne de N'Djamena le 7 novembre 2019, a favorisé les échanges autour du fonctionnement de l'entreprise et la familiarisation avec de nouveaux documents et procédures. L'agenda était axé autour des thématiques suivantes :

- Révision des anciennes décisions et directives prises lors de la dernière rencontre et évaluation de leur mise en œuvre (ou application) ;
- Achats-contrats et logistique (procédure d'achats et de contrats, gestion des stocks, utilisation du nouveau carnet de bord ; gestion des véhicules ; procédures de transfert de matériels comme les véhicules et les ordinateurs aux partenaires)
- Finances (gestion financière avec un focus sur la gestion des liquidités et le déroulement du contrôle interne, calcul des frais de déplacement à l'échelle du projet)
- Sécurité (Escortes et *security clearance*, usage du téléphone satellitaire pour les animateurs, utilisation d'extincteur, suivi de mouvement de camion.)
- Administration et Ressources Humaines :
- Informatique (Digitalisation, Explication et exercice concernant le *Multi-Factor Authentication*)

Ensuite, une formation a été organisée pour les chauffeurs de la GIZ par CFAO MOTORS à N'Djamena du 2 au 3 octobre 2019, abordant les différents contenus listés ci-dessous :

- Présentation statique des véhicules
- Rappel des règles de conduite
- Principe de fonctionnement moteur et transmission
- Présentation des systèmes de sécurité (airbag, abs)
- Vérifications avant départ
- Contrôles au retour de mission
- Mise en main du véhicule
- Utilisation des systèmes d'aide au franchissement (pratique sur le terrain)

Enfin, une formation succincte sur la sécurité et la gestion des risques ainsi que sur le renforcement des capacités des chauffeurs quant aux pratiques de bonne conduite a été organisée par le Bureau de Gestion des Risques de la GIZ au profit de l'équipe du programme.

7.2 Audit

Le cabinet Expertise Comptable -RH- Conseil, ACEA. Sarl, a procédé à un audit externe en février 2019 pour la période allant du 1^{er} Novembre 2017 au 30 Novembre 2018 (intégrée à la phase II du projet). Des recommandations ont été formulées à l'égard du programme. Le rapport d'audit avait déjà été transmis en annexe du rapport final de la phase II. Il contient les différentes recommandations ainsi que les mesures prises en conséquence par l'équipe

du projet. L'annexe 4 incluant la note d'achèvement des recommandations faites par l'auditeur ainsi qu'une description des mesures correctives permet d'avoir un aperçu des éléments les plus importants.

8 Leçons apprises et défis

8.1 Leçons apprises

L'équipe du programme a identifié des expériences positives et négatives ayant marqué cette dernière année de mise en œuvre, qui ont ensuite fait l'objet d'une capitalisation afin de procéder aux ajustements nécessaires dans la gestion opérationnelle.

- Dans le domaine de la construction des seuils, les données techniques ont été révisées en vue de garantir la qualité et la durabilité des ouvrages.
- Afin d'impliquer davantage les populations locales, des missions ont été effectuées auprès des bénéficiaires dans les 4 provinces pour une participation accrue de ces derniers ans l'identification et la validation des sites de construction. De plus, les entreprises et les GIE de construction ont été invitées à une visite guidée des sites avant la soumission des leurs offres. Cela leur a permis de prendre connaissance de la localisation et de tout autre aspect pertinent afin d'être en capacité de présenter des offres réalistes.
- Pour faciliter le suivi des producteurs ayant perçu un appui en kits d'irrigation, l'équipe a initié un travail de sensibilisation envers les groupements afin qu'ils travaillent sur un site commun contigu. Ainsi, l'appui et le suivi se feront de manière plus accommodante. De même, ce regroupement permettra la synergie avec d'autres organisations, favorisera les échanges inter-producteurs et l'utilisation d'un seul kit par au moins deux groupements. De telles dynamiques sont déjà mises en place dans la vallée d'Amsouyoufa, où le programme GERTS intervient dans la production des plants pour la clôture en haie vive.
- Pour faire face aux contraintes sécuritaires, des sorties sont organisées sous escorte. Or compte tenu de la disponibilité des véhicules et de la prise en charge des charges des escortes, il est souvent difficile de programmer plusieurs missions au même moment. L'équipe a donc adopté le système « multi- actions » par mission. En vue de réduire les charges relatives aux escortes, chaque mission ciblée par les agents est associée à d'autres activités menées par d'autres agents sur le terrain pour constituer une mission commune.

8.2 Les difficultés

Les difficultés majeures observées sont au nombre de deux :

- L'insécurité impliquant des modalités de déplacement strictes et réglementées engendre d'une part des coûts d'escortes exorbitants non prévus dans le budget du programme et d'autre part la restriction de déplacement des assistants terrain.
- Les conflits intercommunautaires viennent perturber le bon déroulement des activités sur les sites.

8.3 Les principaux défis

Les principaux défis pour le programme demeurent :

- L'insuffisance du nombre d'assistants terrain pour couvrir correctement la zone d'intervention ;
- La restriction du déplacement des assistants déjà déployés.

8.4 Pérennisation du projet et transfert de compétences

Pendant cette période de mise en œuvre, les 4 types de formations nommées ci-dessous ont été les instruments clés pour garantir un transfert de compétence :

- L'appui à la sécurisation des fonds des GGO ;
- La formation sur les techniques de production des plants ;
- La formation sur les techniques de transformation des produits agricoles ;
- La formation sur les itinéraires techniques des cultures maraîchères.

L'effet de ces activités est immédiat : les groupements et les individus bénéficiaires de ces formations développent de nouvelles connaissances et peuvent produire et transformer leurs produits de manière autonome. Un deuxième impact plausible est l'émergence d'initiatives de développement local. En effet, en appliquant les conseils donnés par le programme GERTS lors des formations, les GGO sont en mesure de mobiliser des fonds et de gérer de manière rationnelle leurs vallées respectives en entreprenant des projets de développement.

9 Autres remarques

La question soulevée quant à la désignation de points focaux n'a fait l'objet d'aucun suivi de la part des ministères concernés. Seul celui désigné par le Ministère de l'agriculture mène des actions de façon conjointe avec le programme. Cependant, son statut n'est toujours pas clairement défini. Il est important que le Comité de Pilotage se penche sur cette question et clarifie la situation.

10 Liste des annexes

Annexe 1 – Zones d'intervention du programme

Annexe 2 – Aperçu de l'impact du programme dans la vallée de Haradje (*Success Stories*)

Annexe 3 – Tableau de bord (année 1 phase III)

Annexe 4 – Note de confirmation d'achèvement pour l'application des recommandations résultant de l'audit externe local

Annexe 5 – Planification opérationnelle et financière (année 2 phase III)